

L1064217 FRAN/07Y PPE 4123706



Advion® Fourmis

Gel appât

syngenta®

RÉSERVÉ À L'USAGE PROFESSIONNEL

Advion® Gel Appât Fourmis est un insecticide qui contient 0,05% (soit 0,5 g/kg) d'indoxacarbe (énantiomère S) sous la forme de gel appât prêt à l'emploi pour la lutte contre les fourmis.

Advion Gel Appât Fourmis détruit les fourmis, y compris:

Fourmi noire (*Lasius niger*)

Fourmi pharaon (*Monomorium pharaonis*)

Fourmi d'Argentine (*Linepithema humile*)

Fourmi fantôme (*Tapinoma melanoccephalum*)

Permet le contrôle d'autres espèces, incluant:

Paratrechina longicornis, *Pheidole megacephala*, *Myrmica rubra*,
Crematogaster spp, *Tetramorium spp* & *Camponotus spp*.

Composition : 0,05% d'indoxacarbe (énantiomère S) sous forme d'indoxacarbe technique (énantiomères S (CAS 173584-44-6) et R (CAS 185608-75-7) dans un rapport S:R de 75:25).

LIRE LES INSTRUCTIONS CI-JOINTES AVANT L'EMPLOI

Produit biocide insecticide (TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes)

N° d'autorisation : FR-2014-0127

Homologué par : Syngenta Crop Protection AG
Rosentalstrasse 67, 4058 Basel, Suisse

Distribué par : Syngenta France SAS
1228 Chemin de l'Hobit, 31790 Saint-Sauveur
Tél : 01 39 42 20 00

SAS au capital de 111 447 427 EUR
R.C.S. - RSAC Toulouse 443 716 832
Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832
N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

Product names marked ® or ™, the ALLIANCE FRAME, the SYNGENTA Logo and the PURPOSE ICON are Trademarks of a Syngenta Group Company

55077



3 550910 078271

Poids net : 4 x 30 g e

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Advion® Gel Appât Fourmis est spécialement formulé pour être attractif pour un grand nombre d'espèces de fourmis.

Advion Gel Appât Fourmis contient la matière active indoxacarbe, non-répulsive et à fort pouvoir insecticide. L'indoxacarbe provoque la mort de l'insecte avec un léger retard, ce qui permet aux fourmis de consommer l'appât et de retourner vers le nid pour contaminer d'autres fourmis, entraînant ainsi une réduction significative du niveau d'infestation.

Par trophallaxie, les fourmis partagent l'appât avec les individus qui nourrissent le couvain et la reine entraînant ainsi l'élimination complète de la colonie. Appliqué conformément aux instructions de l'étiquette, l'utilisation de Advion Gel Appât Fourmis, permet d'éliminer les fourmis dans les jours qui suivent l'application du gel.

1. Utilisation à l'intérieur des locaux

- Advion Gel Appât Fourmis doit être appliqué dans des zones inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie.

- Les zones infestées doivent être soigneusement inspectées afin de déterminer le niveau d'infestation global, localiser les zones de collecte des aliments et les nids et déterminer les points d'application appropriés.

- Advion Gel Appât Fourmis peut être utilisé à l'intérieur des locaux de stockage (y compris ceux de denrées alimentaires humaines et / ou animales) par application du produit dans les fissures et anfractuosités, dans les maisons résidentielles, les installations industrielles, bureaux, entrepôts, restaurants, hôpitaux, écoles, commerces, hôtels, bus, trains, avions, magasins et grandes surfaces et tout autre endroit où les fourmis vivent et se nourrissent.

- Les zones d'application de Advion Gel Appât Fourmis peuvent inclure les fissures et anfractuosités le long des murs ou planchers, derrière ou sous les équipements et appareils électroménagers, sous les tables, dans l'encadrement et fissures des meubles, autour des évier, à l'intérieur ou à proximité des zones de collecte des ordures, les greniers et les vides sanitaires.

- Advion Gel Appât Fourmis peut aussi être placé à l'intérieur d'une station d'appâtage adaptée, ou tout dispositif analogue, afin de s'assurer que le produit soit inaccessible aux enfants ou aux animaux de compagnie. Ces dispositifs doivent être placés le long du trajet des fourmis ou dans les endroits où les fourmis sont actives.

2. Utilisation extérieure

- Advion Gel Appât Fourmis doit être appliqué dans des zones inaccessibles aux enfants, aux animaux de compagnie, aux organismes non cibles et aux insectes auxiliaires.

- Couvrir l'appât afin de minimiser l'accès aux animaux non cibles.

- Ne pas utiliser dans les endroits où des insectivores peuvent se nourrir de fourmis traitées.

- Lors d'une utilisation à l'extérieur, s'assurer que le produit est appliqué dans des endroits qui ne peuvent pas être lessivés par la pluie.

- Les zones infestées doivent être soigneusement inspectées afin de déterminer le niveau

USA

DESCRIPTION:
Clamshell Insert

DRAWING SCALE:
1:1

363998

d'infestation global, localiser les zones de collecte des aliments et les nids et déterminer les points d'application appropriés. Une inspection approfondie autour de la zone infestée peut révéler des points d'entrée des fourmis, il convient alors de tenter de bloquer ces accès.

- Advion Gel Appât Fourmis doit être appliqué aux points d'entrée des fourmis tels que les pourtours des fenêtres et des portes, entre les éléments de construction, les arbres adjacents, le long ou entre les maçonneries, le long des murs, les zones de collecte des ordures ou tout autre endroit susceptible d'abriter des fourmis.

- Advion Gel Appât Fourmis peut aussi être placé à l'intérieur d'une station d'appâtage adaptée, ou tout dispositif analogue, afin de s'assurer que le produit soit inaccessible aux enfants ou aux animaux de compagnie. Ces dispositifs doivent être placés le long du trajet des fourmis ou dans les endroits où les fourmis sont actives.

3. Advion Gel Appât Fourmis doit être appliqué sous forme de petites gouttes ou ligne fine de gel.

4. Plusieurs points d'appâtages de faibles quantités réparties de façon homogène à l'intérieur d'une zone sont plus efficaces que 1 ou 2 applications de grandes quantités.

5. Ne pas appliquer Advion Gel Appât Fourmis sur les surfaces récemment traitées par pulvérisation de produits insecticides répulsifs.

6. Ne pas pulvériser de produits insecticides répulsifs sur les zones traitées avec Advion Gel Appât Fourmis.

7. Les endroits où Advion Gel Appât Fourmis a été appliqué doivent être inspectés périodiquement afin de surveiller la consommation et l'attractivité du gel et procéder à une ré-application si nécessaire.

DOSE D'APPLICATION :

- 0,1 g /m² à 0,5g/m².

- Appliquer au minimum 1 goutte de gel par m² et jusqu'à 5 gouttes de gel par m² ou en ligne fine de gel jusqu'à 5 cm de long à chaque point d'application.

- Une goutte de 5 mm de diamètre pèse environ 0,1 g.
- Une ligne fine de 5 cm de long et 0,3 cm de large pèse approximativement 0,4 g.

- Appliquer au maximum une fois par mois, sans dépasser 11 applications par an.

- Pour appliquer le gel, ôter le bouchon de la cartouche et mettre en contact l'embout d'application avec la surface à traiter tout en exerçant une légère pression sur le piston ou en actionnant la gâchette du pistolet d'application. Reboucher la cartouche lorsque le traitement est terminé.

PRÉCAUTIONS :

- Le produit ne peut être appliqué que par des professionnels.

- Eviter le contact avec la peau, les yeux, ou les vêtements.

- Se laver soigneusement les mains au savon et à l'eau après avoir manipulé le produit.

- Ne pas appliquer dans les secteurs accessibles aux enfants, animaux de compagnie et aux animaux non cibles.

- Tenir éloigné des systèmes d'évacuation des eaux.

- Éliminer correctement les produits non utilisés et ne pas les déverser dans les égouts.

- Ne pas traiter les surfaces et les ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

- Ne pas appliquer dans ou autour des canalisations.

- Ne pas traiter sur des surfaces qui sont nettoyées fréquemment.

- Ne pas appliquer sur des surfaces où la température peut dépasser 50°C, ce qui pourrait provoquer une liquéfaction du gel et une perte d'efficacité (comme par exemple les poêles, fours, grills, hottes, saunas, lampes chauffantes, friteuses, lave-vaisselles, canalisations d'eau chaude, etc.).

- Retirer les excédents de produits avec du papier absorbant et récupérer les boîtes d'appât à la fin du traitement.

- Éliminer les contenus / contenants dans un circuit de collecte approprié.

- Ne pas stocker à basse température (0°C).

- Stocker à l'abri de la lumière.

- Conserver dans l'emballage d'origine dans un lieu fermé et au sec, en évitant les températures extrêmes. Réemploi de l'emballage interdit.

- Conserver dans un endroit inaccessible aux enfants et aux non-professionnels.

Si besoin, contactez le 15 ou le centre antipoison le plus proche.

Vous pouvez également contacter Syngenta France S.A.S. au  N° Vert 0 800 803 264

GESTION DE LA RÉSISTANCE DES INSECTES

- Les fourmis sont des insectes sociaux et les fourmis ouvrières sont toutes des femelles stériles de sorte que la nécessité de gérer les résistances est fortement réduite.

- Il est toutefois recommandé de ne pas utiliser exclusivement Advion Gel Appât Fourmis dans le cadre d'un programme d'élimination des fourmis.

- Ce produit doit être utilisé en priorité dans le cadre d'un programme d'éradication qui utilise des produits contenant une matière active au mode d'action différent de l'indoxacarbe, la matière active de Advion Gel Appât Fourmis.

- Prévenir le responsable de la mise en marché en cas de non efficacité du traitement.

Afin de prévenir l'apparition de résistance, les professionnels doivent :

- Alternier les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents ;

- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique.

Le produit se conserve 2 ans à compter de la date de fabrication indiquée sur la cartouche.